

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire
en Martinique et en Guadeloupe

Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe

Pour la reconstruction de la IV Internationale

BI-HEBDOMADAIRE TROTSKYSTE — PARAÎT MARDI ET SAMEDI. PRIX : 0.30 F.

EDITORIAL

quand les UDR locaux proposent de nouveaux impôts

Mais les travailleurs des Antilles et autres DOM ne resteront pas indifférents devant ces nouvelles menaces sur leur pouvoir d'achat. Ils sauront en temps utile réagir et obliger Marianne et autres à rentrer au fond de leur gorge leur projet, voté ou pas.

GROSSE MONTAGNE (gpe)
réduction d'horaire ou pas
la direction doit payer

Où la direction s'arrange pour donner aux ouvriers du travail, ou elle les paye huit heures de toute façon.

BATIMENT: la tactique de "harcèlement" est-elle efficace?

Les patrons refusent toujours de satisfaire les revendications ouvrières qui sont : 7 % d'augmentation de salaire et l'application du coefficient 125 aux manoeuvres. Ils demandent la réunion d'une commission de conciliation pour régler le conflit. Quand on sait que cette commission est en fait au service de l'administration et des patrons eux-mêmes, il n'y a aucune raison de croire à un régle-

La tactique actuelle des directions syndicales ne peut mener qu'à une impasse.

11-11-11-11-11-11-11-11-

Afrique du sud
soweto
début de la
révolte des
Noirs

L'ordre fondé sur une armée et une police puissamment armée ne suffira pas à calmer la révolte. C'est contre tout le peuple noir d'Afrique du sud que les racistes auront à se battre dans l'avenir. Et cette guerre là, quelles que soient les forces dont ils disposent, ils ne la gagneront pas. SOWETO c'est peut-être le premier pas de la lutte de tout un peuple.

GUADELOUPE
PAS DE PLACE
DANS LES C.E.T.
POUR 800 ELEVES

Et le gouvernement clamera encore une fois que la totalité des jeunes est scolarisée...

DIRECTEUR DE PUBLICATION : M.E. ZOZOR
COMMISSION PARITAIRE N° 52 728
RONEO DU JOURNAL : P.a. P.
CORRESPONDANCE : G. BEAUJOUR
B.P. 224 P.A.P. B.P. 386 F.D.F.
8^{ème} SUPPLEMENT AU MENSUEL N° 62

LES DOCKERS SE PREPARENT A LA LUTTE

Mercredi matin les dockers de Pointe à Pitre se rassemblaient devant les bureaux de la direction.

Ils réclament une augmentation de salaire de 10% et un réajustement de 3% pour la période d'octobre à décembre, 1975.

D'autres rassemblements étaient prévus pour les jours suivants.

Les dockers sont donc une nouvelle catégorie de travailleurs mécontents et prêts à la lutte.

Frantel Martinique des conditions de travail effroyables !

A l'hôtel Frantel, la situation des travailleurs est particulièrement difficile surtout en ce qui concerne les conditions de travail.

Prenons le cas de la buanderie par exemple : dans ce service il existe trois équipes, et chaque équipe travaille une semaine sur six. Entre temps, les personnes de ces équipes sont mis à pied. Pourtant il y a du travail pour ces derniers.

C'est ainsi qu'une seule personne fait le travail d'une femme de chambre plus le sien, de même que le linge est envoyé au Méridien quand les buandières sont mises à pied.

Mais le comble, c'est qu'il règne une effroyable anarchie au niveau du roulement du travail. Beaucoup de camarades sont bien souvent victimes du manque d'or-

ganisation. Par exemple, à la buanderie une partie du personnel a reçu un avertissement pour avoir refusé de travailler un jour sur deux pendant quinze jours.

La direction a finalement accepté de les faire travailler 8 jours consécutifs, mais elle a maintenu l'avertissement pour les "punir" d'avoir osé réclamer leurs droits! D'autre part, ces travailleurs ont des conditions particulièrement dangereuses. Les règles de sécurité sont allègrement bafouées par la direction de l'hôtel et c'est en permanence que les employés risquent de se brûler surtout quand ils sortent le linge brûlant des machines. Et pourtant, ils ont déjà signalé ce fait à la direction mais jusqu'à présent celle-ci fait la sourde oreille.

BEPC se moque-t-on des candidats?

Mercredi 23 juin, les candidats au BEPC eurent la mauvaise surprise de découvrir que le sujet de français proposé n'était pas conforme à la préparation reçue dans l'année.

En effet, les textes ministériels prévoient qu'à partir d'un texte soient proposées au moins trois possibilités de développement parmi lesquelles le candidat doit faire son choix.

Or le sujet proposé à partir d'un texte (sans mention ni du titre ni de l'auteur, ce qui est une nouvelle entorse à l'enseignement) ne proposait qu'une seule question, qui plus est, d'ordre général, ce qui est encore une fois contraire aux textes!

Les professeurs constituant la commission de barème, réunis le 24 juin, décidèrent après 4 h de discussion, de proposer aux correcteurs le barème qui leur semblait le plus satisfaisant pour ne pas pénaliser les candidats, nullement responsables des négligences scan-

daleuses de l'administration; une délégation se rendit au vice-rectorat pour informer Bambuck des dispositions arrêtées.

C'est à partir de ce barème que dès 8h, plus de 2000 copies furent corrigées, le 25 juin. Mais vers 10 h le vice-recteur réunit les correcteurs et osa faire tomber la responsabilité de la "non conformité" sur les professeurs ayant choisi les sujets, alors qu'une Guadeloupe, cette commission refusa 4 des sujets soumis et demanda des modifications pour le 5è!). Puis Bambuck s'éleva contre les décisions prises par la commission de barème (alors à quoi sert-elle), et proposa de nouvelles bases de correction, sanctionnant beaucoup plus les candidats.

C'est dans le plus beau désordre que s'acheva cette correction: la majorité des professeurs repoussèrent les nouvelles propositions, mais certains (par crainte de représailles) lâchement adoptèrent le nouveau barème...

Tout cela est-il sérieux ?

guadeloupe AU CES ET AU CET DU LAMENTIN

LES PARENTS EXIGENT LE PAIEMENT DES
DES BOURSES AVANT LES VACANCES !

A l'appel de l'association des parents d'élèves du Lamentin, environ 300 parents se réunissaient à la salle des fêtes de cette commune. Cette réunion avait pour objet de définir les modalités d'actions à mener afin de contraindre l'administration du C.E.S. et du C.E.T. à payer les bourses avant la sortie des classes.

En effet de nombreux élèves n'ont toujours pas perçu le premier trimestre, et quant au second et troisième trimestre, aucun élève ne les a eus. Les parents sont donc fort mécontents de cette situation et sont prêts à agir pour y mettre un terme. Du reste, ils avaient pris soin d'inviter l'intendante de l'établissement afin qu'elle put s'en expliquer. Celle-ci fut prise à partie par l'auditoire qui estima qu'elle est pour une large part responsable du retard pris dans le paiement des bourses. En tout cas, une chose est sûre, c'est que les parents ont raison de se fâcher. Quand il s'agit de payer des impôts, l'administration sait majorer les sommes dues pour retard. En revanche elle estime que les particuliers et les petits peuvent attendre indéfiniment. De plus, c'est un véritable scandale que de ne pas payer les bourses à chaque trimestre. En règle générale, la bourse est accordée aux enfants nécessiteux, c'est dire qu'ils en ont besoin dans l'année scolaire et non après. En ne payant pas à temps les bourses, l'administration cause un lourd préjudice à ces enfants. combien d'enfants se verront exclure de l'école faute d'avoir pu prendre un déjeuner substantiel, parce que sans argent.

Non seulement les parents du Lamentin ont raison d'agir pour obtenir les bourses avant les vacances, mais ils devraient également exiger que les cas des boursiers soient réexaminés, lors d'un conseil de classe.

SAMEDI 26 JUIN
GALA
COMBAT OUVRIER

SALLE DES ANCIENS MARINS
BAS DU FORT

A PARTIR DE 19 HEURES

GROS
KA

GUITARE

CHANTS

BLAGUES

BAE

JOJO ROQUELAURE

ANZALA

GROUPE ACACIA

RYTHMO COMBO

Entrée sur carte d'invitation.

Demandez les, immédiatement, à nos vendeurs ou procurez les vous à la salle des Anciens Marins dans la journée de Samedi.